

DOSSIER DE PRESSE
MARDI 5 NOVEMBRE 2019



SE CONNECTER POUR MIEUX SOIGNER

Notre ambition pour améliorer
les parcours de soins des patients

EN COLLABORATION



FINANCÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC

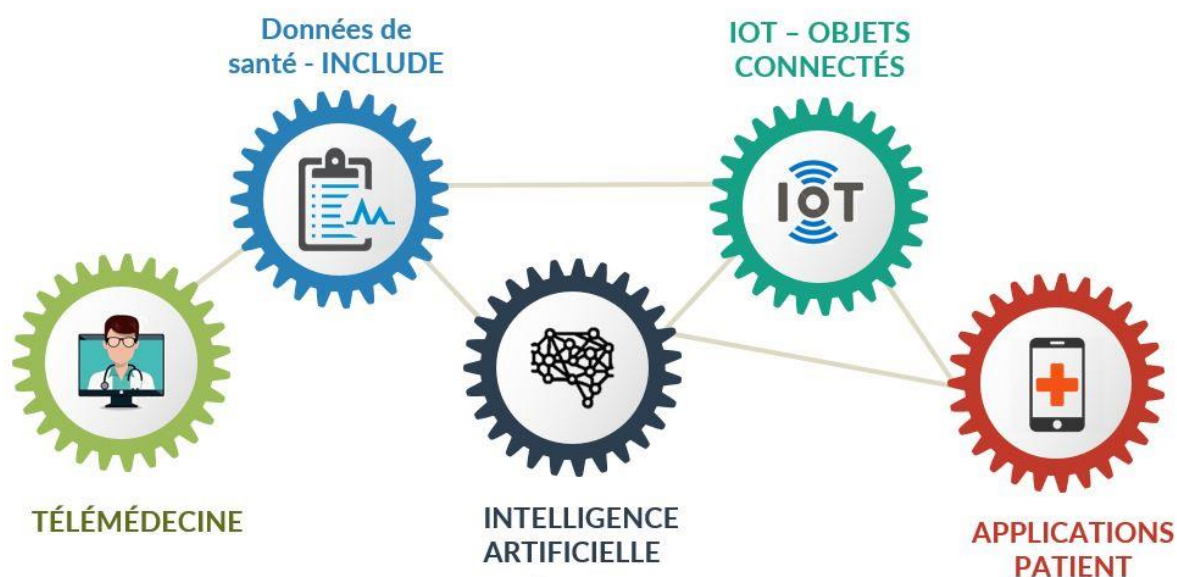


SOMMAIRE

I. LA SANTE CONNECTÉE AU CHU DE LILLE	3
II. LANCEMENT DE LA 1^{ère} EDITION DE L'APPEL À PROJETS DÉFI SANTÉ	4
1. Contexte de l'appel à projets	4
2. Un appel à projets issu d'un partenariat CHU de Lille, Eurasanté et Euratechnologies	4
3. Les thématiques de l'appel à projets	4
4. Profils des participants attendus.....	5
5. Prix et gains à la clé pour les lauréats	5
Une subvention dans le cadre d'une enveloppe dotée d'un million d'euros en numéraire et en apport en nature	5
Une expérimentation au CHU de Lille	5
Hébergement	5
Infrastructure	5
Expertise.....	5
6. Calendrier de l'appel à projets	5
III. URGENCES ET SOIN DE PREMIER RECOURS : UN NOUVEAU PROJET COLLECTIF MENÉ AVEC LES MEMBRES DE CLUBSTER NSL	6
1. Un contexte d'engorgement chronique des services d'urgence	6
2. Un projet collectif réunissant les soignants et les entreprises pour repenser l'organisation des soins non programmés.....	6
IV. LES PARTENAIRES	8
A propos du CHU de Lille.....	8
A propos d'Eurasanté	9
A propos d'Euratechnologies	10
A propos de Clubster NSL.....	11

I. LA SANTE CONNECTÉE AU CHU DE LILLE

Depuis de nombreuses années, **les professionnels du CHU de Lille sont résolument engagés dans l'innovation, au bénéfice de la population des Hauts-de-France**. L'expertise des équipes médicales et soignantes du CHU, l'investissement dans de nouveaux outils, ainsi que le volume de patients soignés, permettent d'installer un **environnement favorable au développement de la santé connectée**, via plusieurs axes :



Pour le CHU de Lille, la santé connectée se pense avant tout dans **l'intérêt du patient**, pour améliorer la qualité et la sécurité des soins qui lui sont prodigués. Elle se pense aussi en coordination avec tous les acteurs du territoire. **Positionner le CHU de Lille comme un acteur incontournable de la santé connectée** est un enjeu majeur pour les équipes.

Plus de 50 projets sont ainsi opérationnels ou en cours de développement, dans les domaines de la télé-expertise, téléconsultation, télésurveillance, projets de recherche, applications patients et développement d'objets connectés.

La sécurité et la protection des données du patient collectées dans le cadre de la stratégie de santé connectée sont une priorité pour le CHU de Lille. En septembre 2019, Le CHU est ainsi devenu l'un des premiers établissements de santé français à obtenir la conformité au RGPD pour son entrepôt de données.

Afin de continuer à répondre aux enjeux territoriaux de fluidification du parcours du patient, grâce notamment à la santé connectée, le CHU de Lille s'associe à Eurasanté et Euratechnologies, pour **lancer un appel à projets à destination des chercheurs, porteurs de projets et entreprises de solutions innovantes**.

Défi Santé est un appel à la créativité de tous les professionnels concernés, pour répondre aux attentes des patients et des professionnels de santé, en faveur du renforcement du lien ville-hôpital.

En parallèle, le CHU de Lille lance aux côtés du pôle de compétitivité Clubster NSL une nouvelle démarche d'innovation collective centrée sur le parcours de santé des patients aux urgences.

II. LANCEMENT DE LA 1^{ère} EDITION DE L'APPEL À PROJETS DÉFI SANTÉ

1. Contexte de l'appel à projets

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication se développent au service de la santé et de la prise en charge des patients. Ce phénomène, déjà considérablement implanté au sein d'autres secteurs de l'économie, est en passe de bouleverser l'organisation et le fonctionnement du secteur de la santé et de l'hôpital dans les décennies à venir. Ces nouveaux services et outils numériques visent avant tout à améliorer et sécuriser la prise en charge et le parcours des patients, faciliter le travail des soignants, ou encore renforcer les activités de recherche clinique. La gestion des données en grand nombre et leur croisement permettra de développer de nouveaux services visant à mieux répondre plus aux besoins des patients. L'hôpital du futur devra donc être un hôpital connecté à ses patients et à ses partenaires : c'est l'ambition de l'appel à projets Défi Santé.

2. Un appel à projets issu d'un partenariat CHU de Lille, Eurasanté et Euratechnologies

C'est en conscience des bouleversements actuels et futurs qu'implique la santé connectée que le **CHU de Lille** souhaite se positionner comme un acteur de référence dans ce domaine pour améliorer la prise en charge de ses patients, en lien étroit avec Eurasanté et Euratechnologies, deux acteurs majeurs de la région Hauts-de-France dans les secteurs de la Santé et du Numérique. L'un des objectifs de cet Appel à projets est donc de permettre au CHU de Lille d'aller à la rencontre de l'écosystème des **porteurs de projets, startups, PME et groupes industriels** innovants en France, afin d'identifier et d'accompagner l'émergence des solutions innovantes qui permettront de construire la médecine et l'hôpital de demain, et ainsi de mettre cette révolution numérique au service des usagers du système de santé.

3. Les thématiques de l'appel à projets

L'appel à projets Défi Santé vise à identifier et accompagner des projets répondant à des besoins concrets définis par le CHU de Lille, autour de **l'innovation technologique au profit de l'amélioration concrète de la prise en charge du patient, notamment par une meilleure coordination de son parcours entre le domicile, la ville et l'hôpital**. Quatre thématiques sont ouvertes pour répondre à l'appel à projets Défi Santé :



Fluidifier et mieux coordonner les parcours patients, notamment entre la ville et l'hôpital

Ex : algorithme de prédiction des flux de patients aux urgences, suivi et surveillance des patients résidents de structures d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées, etc.



Améliorer, renforcer et sécuriser les prises en charge, notamment ambulatoires

Ex : suivi des patients post chirurgie ambulatoire, amélioration du parcours ambulatoire, coordination ambulatoire ville-hôpital, etc.



Mieux prévenir, dépister, prédire et suivre les pathologies chroniques

Ex : télé suivi via des objets connectés des patients chroniques, simplification du parcours du patient chronique, aide à la coordination thérapeutique, appui à l'éducation thérapeutique du patient, etc.



Renforcer la prévention tout au long du parcours de santé du patient

Ex : prévention personnalisée, information et orientation des patients, suivi de l'observance thérapeutique, etc.

4. Profils des participants attendus

L'appel à projets Défi Santé est ouvert aux :

- **Chercheurs ;**
- **Porteurs de projets** (entreprises non créées) ;
- **Start-ups et entreprises** immatriculées en France sans condition d'effectifs et/ou de chiffres d'affaires.

Les candidatures en association ou consortium sont autorisées.

5. Prix et gains à la clé pour les lauréats

Une subvention dans le cadre d'une enveloppe dotée d'un million d'euros en numéraire et en apport en nature

Six lauréats, désignés par un jury, pourront bénéficier de dotations en fonction de leurs besoins dans le cadre d'une enveloppe dotée d'un million d'euros en numéraire et en apport en nature. Les enveloppes financières seront attribuées en fonction de la typologie (chercheurs, porteurs de projet non créés, startups, PME, grands comptes) et du niveau de maturité de chaque projet.

Une expérimentation au CHU de Lille

Un accès aux expertises médicales et soignantes du CHU de Lille sera offert aux lauréats pour l'évaluation, le développement et l'expérimentation des solutions sélectionnées.

Hébergement

L'accès privilégié à des locaux à Eurasanté et à Euratechnologies pour héberger les porteurs de projets innovants et faciliter l'accès aux campus du CHU de Lille.

Infrastructure

L'accès et la mise à disposition de jeux de données en fonction de la nature des projets proposés.

Expertise

L'accès à un panel d'expertises métier : CHU de Lille pour l'expertise médicale, Eurasanté et Euratechnologies pour l'accompagnement de projets innovants.

6. Calendrier de l'appel à projets

- Lancement de l'appel à projets le 5 novembre 2019
- Dépôt des lettres d'intention avant le 8 janvier 2020
- Date limite de dépôt des dossiers complets le 20 mars 2020
- Annonce des lauréats le 27 mai 2020 lors du salon SANTEXPO à Paris
- Expérimentation des solutions à partir de juin 2020.

Un site web pour candidater : aap-defisante.com

III. URGENCES ET SOINS NON PROGRAMMÉS : UN NOUVEAU PROJET COLLECTIF MENÉ AVEC LES MEMBRES DE CLUBSTER NSL

1. Un contexte d'engorgement chronique des services d'urgence

En 2018, les 637 services d'urgence hospitaliers que compte le territoire français ont accueilli plus de 19 millions de patients, un chiffre qui a doublé en 20 ans. Le CHU de Lille, au service de 6 millions d'habitants en région Hauts-de-France, accueille 145.000 patients chaque année au sein de son service d'urgence. Or, on estime que plus de 40% de ces passages aux urgences pourraient être pris en charge en ambulatoire, selon une enquête de la direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) du Ministère de la Santé.

Face à cet engorgement chronique des services d'urgence hospitaliers, les initiatives se multiplient pour imaginer et dessiner de nouvelles organisations pour les soins non programmés, avec deux objectifs principaux :

- Garantir aux patients nécessitant une prise en charge spécifique un accès optimal aux soins dont ils ont besoin ;
- Améliorer les conditions de travail des professionnels de santé par une meilleure organisation des soins et des parcours patients.

Les mesures gouvernementales annoncées dans le cadre de la Loi « Ma Santé 2022 » ont pour ambition de donner la possibilité pour chaque Français d'être soigné tous les jours de la semaine jusqu'en soirée et le samedi matin sans devoir passer par l'hôpital. Le Pacte de refondation des urgences, présenté le 9 septembre 2019 par Agnès Buzyn ambitionne de faire naître une nouvelle typologie de service d'accès aux soins dès l'été 2020. Il propose dix mesures réparties autour de deux axes :

- La création d'une alternative aux urgences en cabinet, maison et centre de santé ;
- Le renforcement de la qualité et la sécurité des prises en charge dans les services d'urgence.

2. Un projet collectif réunissant les soignants et les entreprises pour développer les équipements et services pour la prise en charge des soins non programmés

Dans la continuité des Concept Room, Clubster NSL et le CHU de Lille lancent un nouveau projet d'innovation collective, portant sur les soins non programmés en médecine ambulatoire. L'objectif de ce projet est avant tout de faire travailler ensemble les acteurs du soin et les entreprises du réseau Clubster NSL afin de co-construire les solutions dont les soignants auront besoin demain pour accompagner les nouvelles organisations de prise en charge.

Rappel des thèmes des précédents Opus du Concept Room :



OPUS 1

La chambre d'hôpital du futur



OPUS 2

Le service ambulatoire de demain



OPUS 3

L'EHPAD de demain



OPUS 4

Le parcours de santé connecté

Au-delà des outils digitaux qui se développent pour faciliter le lien entre les professionnels de santé, entre la médecine de ville et l'hôpital, plusieurs pistes émergent en vue de développer de nouvelles solutions en faveur d'une meilleure prise en charge des patients non programmés :

- Une réflexion autour de l'évolution des équipements actuels et des nouveaux services à développer pour accueillir les patients non programmés, dans un environnement de travail renouvelé ;
- L'instauration de parcours de soin coordonné ;
- L'apparition de nouveaux métiers et actes (biologie décentralisée...), aussi bien en ville qu'à l'hôpital.

IV. LES PARTENAIRES

A propos du CHU de Lille



Un des plus grands campus de santé au Nord de l'Europe

Avec près de **16 000 professionnels**, le CHU de Lille est l'un des plus grands campus santé du Nord de l'Europe.

Hôpital universitaire de recours et de référence, d'enseignement, d'innovation et de recherche, il collabore étroitement avec les équipes du CHU d'Amiens afin d'organiser les prises en charge complexes dans les Hauts-de-France, au service des 6 millions d'habitants de la région...

Résolument tourné vers son environnement, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Lille Métropole Flandre Intérieure, le CHU de Lille travaille en réseau avec 9 établissements publics de santé, afin de favoriser l'accès pour tous aux soins sur ce territoire.

Ouvert 24h/24 et 7j/7 il assure un égal accès aux soins et un rôle majeur dans la permanence des soins notamment à travers ses services d'urgence (urgences médicales et chirurgicales pour adultes et enfants, urgences spécialisées : cardiologiques, ophtalmologiques, gynécologiques, toxicologiques) qui accueillent chaque année 145 000 patients.

Le CHU de Lille propose aux 1,4 millions de patients accueillis chaque année en hospitalisation ou en soins externes, des prises en charge de proximité pour la population de la métropole ou hyper-spécialisées grâce à un plateau médico-technique de pointe et une expertise médicale spécialisée dans de nombreux domaines.

CONTACT PRESSE

CHU de Lille

Audrey STANEK | Adjointe à la communication | audrey.stanek@chru-lille.fr | 03 20 44 49 23



Eurasanté, accélérateur des innovations santé et nutrition en région Hauts-de-France

Depuis plus de 20 ans, Eurasanté accompagne les chercheurs, porteurs de projets et entreprises de la filière santé nutrition régionale dans leurs projets de recherche, de création et de développement d'activités dans un objectif : contribuer au développement économique de la région en créant des emplois et des richesses sur le territoire, tout en améliorant la prévention et le soin.

La filière santé et nutrition des Hauts-de-France, animée par Eurasanté et le Pôle de Compétitivité Clubster NSL, est riche de 1 000 entreprises employant 30 800 salariés et actives dans les secteurs biotech/pharma, medtech, services spécialisés et e-santé. Cette filière, qui rassemble de grands groupes au rayonnement mondial ainsi qu'un vaste réseau de PME et PMI, occupe une place particulière dans l'économie régionale puisqu'elle pèse à hauteur de 12 milliards d'euros dans l'économie, plaçant ainsi la région à la 3^{ème} place des pôles d'importance nationale. Les entreprises de cette filière interagissent avec un vaste réseau d'institutions de recherche parmi les plus fertiles de France avec 80 laboratoires associant 4 000 chercheurs, axés sur des thématiques de santé publique d'importance majeure : cancer, maladies cardio-métaboliques, pathologies neuro-dégénératives, maladies chroniques de l'intestin (MICI).

En tant qu'agence de développement économique au service de cette filière et du développement du territoire, nos missions sont de :

- **Valoriser la recherche** : Soutenir les démarches de transfert de technologies et les projets collaboratifs. Faire le lien entre monde économique et acteurs académiques, pour aider à l'émergence de start-ups et de spin-off ;
- **Stimuler la création d'entreprises** grâce à 2 dispositifs d'aide à la création d'entreprises innovantes en santé, nutrition et foodtech – Le Bio Incubateur Eurasanté et l'Incubateur Euralimentaire ;
- **Accompagner** les entreprises et les chercheurs de la filière santé régionale et les porteurs de projets innovants dans le développement de leurs activités grâce à une palette de services et d'expertises, à travers l'Accélérateur Eurasanté ;
- **Promouvoir le territoire à l'international** : favoriser l'implantation d'entreprises et attirer de nouveaux talents en région et sur le Parc Eurasanté ;
- **Animer la filière** : créer les meilleures conditions pour que les acteurs de la filière santé régionale se rencontrent, échangent, partagent et collaborent.

www.eurasante.com

CONTACT PRESSE

Eurasanté

Julia PLAIA | Chef de projet communication | jplaia@eurasante.com | 03 28 55 50 18



euratechnologies
EXCELLENCE & INNOVATION

EuraTechnologies, 1er incubateur & accélérateur en France, est un pôle d'excellence et d'innovation implanté à Lille sur 80 000 m². EuraTechnologies accompagne le développement de tous les entrepreneurs du numérique grâce à une méthodologie et un savoir-faire unique dans le soutien aux entreprises, de leur amorçage à leur déploiement international. Né en 2009, EuraTechnologies est classé dans le top 3 des accélérateurs en Europe. EuraTechnologies s'impose comme le précurseur et fer de lance de l'économie numérique française de la French Tech avec 300+ entreprises Tech implantées sur le campus, 4000+ salariés, 100+ projets incubés et 50+ startups accélérées, 500+ événements professionnels chaque année, 200M€+ levés depuis 2009 par les startups (Seed Money & Série A) et un réseau international (San Francisco, Dubaï, Shanghai, New-York, Belo Horizonte).

Fort de son expertise, EuraTechnologies à Lille diversifie son offre d'accompagnement des entrepreneurs dans le numérique à travers sa stratégie d'essaimage notamment à Roubaix (BlancheMaille), avec un écosystème de 13 000 m² dédié à l'accueil et au développement de champions du commerce connecté, à Willems au travers de son incubateur collaboratif et expérimental de 1 000 m² dédié aux porteurs de projets AgTech, et à Saint-Quentin, avec son incubateur dédié à l'innovation numérique et robotique.

Facilitateur et révélateur de talents, EuraTechnologies accélère la transformation numérique au service du développement économique. EuraTechnologies est soutenu par ses trois actionnaires historiques - la Métropole Européenne de Lille, la Région Hauts-de-France et la Ville de Lille – rejoints par le Crédit Agricole Nord de France, le Crédit Mutuel Nord Europe et la Caisse d'Epargne Hauts-de-France.

CONTACTS PRESSE

Euratechnologies

Christina SOURIEAU

Direction Communications & Marketing | csourieau@euratechnologies.com | 06 32 79 62 53

Agence Raoul

Sibylle DE VILLENEUVE | sibylle@agenceraoul.com | 06 45 29 58 57



Clubster NSL, 1er réseau professionnel des industries, de la recherche et du soin, engagés dans l'innovation en santé et nutrition en Hauts-de-France.

Clubster NSL réunit 350 membres industriels, académiques et acteurs du soin actifs pour innover collectivement et individuellement en santé et nutrition, pour faire face aux enjeux posés par les pathologies de civilisation, du vieillissement et de l'alimentation durable. Le cœur de mission de Clubster NSL se décline sous trois axes : l'innovation, le développement économique et le networking. Ses activités principales sont la mise en réseau des adhérents, l'aide au montage de projets collaboratifs et collectifs, au développement des fonds propres des entreprises, et la mise en place d'actions mutualisées pour favoriser le développement d'activités en nutrition santé.

Une priorité donnée à la formation et au développement de compétences

Au cœur de ses actions, Clubster NSL met en œuvre un programme d'animation où les temps de rencontre informels, les conférences, ateliers et workshops sont conçus pour répondre aux besoins des membres en matière de formation pour renforcer leurs compétences (grâce à de nouvelles pratiques, nouveaux usages), d'information pour décrocher de nouveaux marchés (grâce à des expertises scientifique, technologique, économique...) et de networking pour développer ses réseaux (lors de visites, soirées professionnelles...).

L'innovation collective pour faire émerger les innovations santé et alimentaires de demain

Interlocuteur privilégié des acteurs industriels, académiques et du soin souhaitant s'engager dans des projets collectifs ou collaboratifs et de R&D, Clubster NSL est la plateforme d'émergence de toutes les innovations transdisciplinaires en santé et nutrition, par l'usage et par la recherche collaborative. L'équipe Clubster NSL accompagne pour cela les acteurs de son réseau dans le montage de consortiums de R&D et dans leurs recherches de financements adaptés à leurs projets d'innovation.

clubster-nsl.com

CONTACT PRESSE

Eurasanté

Julia PLAIA | Chef de projet communication | jplaia@eurasante.com | 03 28 55 50 18



EN COLLABORATION



FINANCÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC

